


Rénovation: Un parcours simplifié pour les propriétaires qui souhaitent bénéficier d'une aide financière

1

Je m'informe avec France Rénov'
Le service gratuit pour les particuliers
auprès de votre conseiller

Je bénéficie d'informations, de conseils personnalisés, gratuits et indépendants

Je suis orienté, en fonction de mes besoins. On me donne la liste des organismes habilités « Mon Accompagnateur Rénov' »

 Pôléco, 8 avenue Carnot
19 200 Ussel
05 55 20 88 96
France-renov.gouv.fr

2

Je suis accompagné par Mon Accompagnateur Rénov'

Si j'ai des revenus modestes ou très modeste⁽¹⁾, cet accompagnement est gratuit⁽²⁾ et réalisé par

SOLIIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

Si je suis au-delà des plafonds de revenus⁽¹⁾, je choisis moi-même Mon Accompagnateur Rénov' Cet accompagnement devient obligatoire au 1^{er} janvier 2024

3

Je dépose mon dossier de demande d'aide

Selon la mission signée avec Mon

Accompagnateur Rénov', il dépose ou je dépose moi-même ma demande d'aide sur MaPrimeRénov.gouv.fr et auprès de tous les organismes sollicités

Bon à savoir !

Dans de nombreux cas, les travaux doivent être réalisés par des entreprises ou des artisans labellisés RGE (reconnu garant de l'environnement)

4

Je réalise mes travaux

Je peux commencer mes travaux à la réception de l'accusé de réception de mon dossier auprès des différents organismes sollicités mais il est conseillé d'attendre la réception de la notification d'attribution de subvention pour commencer les travaux

J'ai 3 ans pour réaliser mes travaux et transmettre mes factures acquittées

Je reçois ma prime

Aide technique

- ✓ Aide à la définition du projet de travaux
- ✓ Évaluation énergétique du logement
- ✓ Conseils techniques sur les matériaux et équipements à envisager
- ✓ Visite de logements en amont de la phase travaux
- ✓ Sensibilisation aux éco-gestes dans l'habitat
- ✓ Accompagnement spécifique des ménages en situation de précarité énergétique
- ✓ Orientation des ménages vers les acteurs publics spécifiques selon les besoins

Aide administrative et financière

- ✓ Conseil et élaboration d'un plan de financement : aides mobilisables, reste à charge et aides complémentaires
- ✓ Assistance à l'analyse des devis
- ✓ Assistance à la mobilisation des aides (CEE, Ma Prime Rénov' ...)

Les aides mobilisables (selon projet, revenus de référence, localisation...)

Aides nationales



Organismes partenaires



(1) Selon barème national disponible sur le site de l'Anah.fr
(2) Dans le cadre d'une l'Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat et d'un Plan d'Intérêt Général